



Indemnités de fonctionnaires : brut ou net

Par **stalker**, le **16/12/2011** à **10:50**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si les indemnités versées aux fonctionnaires sont soumises aux charges sociales. Autrement dit, est-ce qu'elles sont ajoutées au salaire net ou au salaire brut? Existe-t-il des textes à ce sujet?

Enfin, en cas d'erreur de la part de l'employeur sur une période donnée, quels sont les droits de l'employé?

Merci d'avance